

DE ROUBAIX TOURCOING

REDACTION ET ADMINISTRATION : ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les Agences de Publicité

Nos bureaux et nos ateliers étant fermés à l'occasion de la FETE DU PREMIER-MAI, notre journal ne paraîtra pas demain, Mardi.

La Journée d'Hier

Un échange de visites a eu lieu entre le président de la République et le roi d'Angleterre. — M. Loubet a offert, à l'Elysée, un banquet en l'honneur d'Edouard VII.

M. Combes, ancien président du Conseil, a présidé un banquet républicain dans la Charente-Inférieure et prononcé un discours politique.

De nouvelles tueries ouvrières ont eu lieu en Russie. — La première journée des fêtes de Pâques s'est passée sans incident.

Le Congrès de la Paix s'est rendu à Lens, où une grande conférence a été faite.

Le scrutin pour l'élection législative de la première circonscription de Valenciennes a donné lieu à un ballottage.

Au Conseil Général du Nord

La session d'avril des Conseils généraux s'ouvre, en ce jour, le 1^{er} mai.

M. Vincent est un homme heureux !

A l'instar des membres de l'Assemblée départementale, nous avons manqué du temps nécessaire pour étudier comme il convenait le travail préfectoral.

Plus habilement d'ailleurs, le rapport préfectoral met sur le compte des lois nouvelles, les votes par le Parlement la situation des finances du département; la loi sur les enfants assistés exigerait 900.000 francs en lieu de 620.000; l'assistance médicale gratuite demanderait cent mille francs de plus; etc., etc.

La fortune du jeune duc de Bréhanne et celle de la duchesse lui restaient entières et libres de toutes charges.

LES Vautours de Paris

DEUXIEME PARTIE
LE ROMAN D'UNE HONNETE FILLE

Il obéit. Après l'heure qui lui importait d'être dans un lieu ou dans un autre ?

mentales ne se présentant pas en ce moment sous le jour favorable qu'il pouvait légitimement escompter, cela tient — et nous le démontrons dans une étude plus approfondie roulant sur les quatre derniers exercices — cela tient, disons-nous, aux crédits invraisemblables proposés par le Préfet, sans discernement et sans prudence, pour des travaux de chemins de fer et de tramways dont on se demande vraiment — en trouvant souvent la réponse — quels intérêts ils peuvent servir, puisqu'ils répondent si peu à des besoins généraux de trafic qu'on est incapable de trouver quelqu'un qui consente à en prendre la construction à charge en échange de l'exploitation.

Il y aura des pages intéressantes à écrire sur la conception préfectorale qui concède à l'industrie privée, pour des causes variées, tout ce qui est lucratif, et réserve au département tout ce qui est onéreux.

Cette façon de comprendre les intérêts départementaux n'est d'ailleurs pas perdue pour tout le monde; et l'on trouve à la page 281 du rapport préfectoral, l'intéressante démonstration des avantages que trouvent auprès du Préfet du Nord, les entrepreneurs sur qui s'étendent les souffrances et la manne du premier magistrat départemental.

M. le Préfet, répondant à un vœu de M. Barrot-Lepers, sollicitant l'établissement d'un tramway de Lille à Halluau, et à un vœu de M. Sèlle, sollicitant l'établissement d'un réseau de tramways d'Helennes à Valenciennes, déclare avec désinvolture « que M. X... consulté à ce sujet, a répondu qu'il ne pourrait pas s'en occuper avant d'avoir constitué un groupe ».

M. X... dont nous ne citons pas le nom — est un homme honorable à tous égards; il a très légitimement le droit, comme entrepreneur, de se créer près du Préfet et dans les groupes les plus opposés du Conseil général des intérêts particuliers. Sa personnalité est en dehors de nos observations.

Par extraordinaire, le grand boulevard de Lille-Roubaix-Tourcoing — qui est peut-être de toutes les grandes dépenses départementales la seule qui soit justifiée par la grandeur du but poursuivi — ne tient plus, dans le rapport que nous analysons, la place qu'il occupait dans les précédents.

Une petite délégation à l'Assemblée départementale pour l'acquisition de terrains; une ouverture de crédit de 1.213.000 francs, couverte jusqu'à concurrence de 1.195.000 francs par la subvention de la société Mongy, et c'est tout !

Cela semble indiquer que la société Mongy a pu enfin verser les deux millions de sa subvention, faute de quoi — si notre mémoire nous sert bien — M. le Préfet devait remettre en vertu de la décision du Conseil général, toute la question en discussion à la séance qui s'ouvre aujourd'hui.

La fortune du jeune duc de Bréhanne et celle de la duchesse lui restaient entières et libres de toutes charges. C'était superbe.

genre, d'aujourd'hui, pendant la durée des travaux les entreprises particulières, industrielles, commerciales et autres, destinées à se greffer sur l'oeuvre principale.

Préciser cette construction, c'est donc à la fois diminuer l'importance du sérieux inconvénient que nous signalons, fournir du travail à trop nombreux chômeurs qui sollicitent en ce moment le concours de l'Assistance publique et hâter l'heure où l'entreprise achevée produira les effets incontestablement utiles et productifs.

Si l'on tient compte que les déjà longues observations qui précèdent sont suggérées par quelques pages à peine du rapport préfectoral, on comprendra comment il est possible aux conseillers généraux d'étudier en huit jours les 300 pages qu'ils ont reçues.

« A ce propos, le dernier numéro de « La Vie Flamande » contient un spirituel dessin de De Pygme, sur les mœurs administratives du Préfet du Nord :

« Pardon, Monsieur le Préfet mais je suis incapable de remettre la main sur les circulaires ministérielles ».

Impressions de Congrès

Le congrès national de la Paix, réuni à Lille, vient de terminer ses travaux.

« La séance de clôture a été retardée par le soin de tirer des faits qui sont survenus pendant ces journées mémorables la conclusion qui en découle ».

ECHOS ET NOUVELLES

CIVILISATION
Une dépêche adressée de Shanghai au Morning Post annonce qu'un décret vient d'être publié, interdisant la lance, excusable par le coupage du corps en dix mille morceaux, la décapitation des cadavres et l'exposition des têtes des criminels.

NOS DÉPÊCHES

par Services Télégraphiques et Téléphoniques spéciaux

Le Roi d'Angleterre A PARIS

ÉCHANGÉ DE VISITES OFFICIELLES
Paris, 30 avril. — Le roi d'Angleterre, arrivé comme on l'a vu hier soir à Paris, a rendu, cet après-midi, visite au président de la République. Sur la demande du souverain, cette réception a conservé un caractère de grande simplicité.

« Je suis heureux d'être venu serrer la main de mon illustre collaborateur à l'oeuvre de la paix, qui forme l'objet de notre constante sollicitude et d'apporter par là un nouveau témoignage de la parfaite concordance de vues qui préside aux excellents rapports existants entre l'Italie et l'Autriche-Hongrie. Je bois à la santé de l'ami et allié de mon auguste souverain, Sa Majesté le roi Victor-Emmanuel. »

« Rien d'étonnant je suis assis dessus. »
« C'est sans doute à la même place que le Préfet du Nord range les droits d'examen de contrôle des conseillers généraux. Mais ceux-ci sont contents tout de même. M. Vincent est un homme heureux ! »

Le Premier-Mai à Lorient

Lorient, 30 avril. — Les ouvriers de la Bourse du Travail ont commencé à fêter le 1^{er} Mai, ce matin, par un défilé dans les principales rues de la ville.

L'ENTREVUE DE VENISE

Venise, 30 avril. — Après l'échange de visites qui s'est fait hier dans l'après-midi entre les deux ministres des Affaires étrangères italiens et autrichiens, a eu lieu le dîner offert par M. Tittoni, en l'honneur du comte Goluchowski. M. Tittoni avait à sa droite le comte Luttwak, ambassadeur d'Autriche-Hongrie; à sa gauche, M. Ravisiez, représentant de la Hongrie à l'Exposition. Le comte Goluchowski, placé en face de M. Tittoni, avait à sa droite le duc D'Avarna, ambassadeur d'Italie à Vienne, et à sa gauche l'amiral Palmstén.

Massacre Ouvrier en Pologne

Varsovie, 30 avril. — Un télégramme particulier, provenant de Czestochow dit que les employés de toutes les usines de cette ville se sont mis en grève. La troupe a carné une foule de grévistes. On assure qu'il y a eu quatre tués et vingt blessés.

« Ma bonne Renée, »
« J'aurais voulu rentrer à Paris pour le voir, le dire combien je suis heureuse de ce que tu m'as appris et de ce qui s'est passé, non pas en quelques lignes, mais avec tous les détails que j'ai à te donner. »
« Mon bonheur ne sera pas partiel tant que tu ne seras pas près de nous. »
« Bréhanne pensait à moi et me faisait chercher ! »
« Quelle fatalité ! l'empêchement de nous retrouver. »
« Elle est morte et ne verra pas sa petite fille, qu'elle eût siimez posséder, et n'ira de celui qui elle adorait et dont la perte a sans doute abrégé ses jours. »
« Que veux-tu ? C'était sans doute écrit, tu sais, à côté du petit berceau d'Année drée. »
« Elle dort et, de temps en temps, je m'arrête pour contempler son visage d'ange. »
« Figure-toi bien que malgré tout mon attachement pour elle, je voulais partir avec mon mari, ne pas le quitter si tôt après la preuve de tendresse et de reconnaissance de me donner, et au fond de ce désir, il y avait surtout celui de le récompenser de tant de choses que tu as fait pour moi, de ses dévouements avec lesquels tu es associée ma tante en la lui confiant. »
« Tu as été mon bon ange, ma chère Renée, mon ange gardien, et en vérité sans toi je ne sais pas ce que je serais devenue. »
« Aussi sois bien certaine que notre amitié durera éternité de notre vie. »

La Révolution EN RUSSIE

Depuis quelques jours, les journaux annoncent de graves événements pour la journée des Pâques russes. On prétend que quinze mille vagabonds armés vont se ruer sur la capitale et organiser un massacre des intellectuels. Ces bruits alarmants ont trouvé du crédit dans des cercles politiques et le gouvernement, en l'occurrence, a pris des mesures d'ordre d'une rigueur extrême.

Ces bruits prouvent tout au moins que la situation intérieure est plus inquiétante qu'on ne l'avait pensé et que, depuis un an, le mouvement révolutionnaire s'affirme, les conseils du Tsar n'ont pu prendre aucune mesure efficace pour prévenir le péril.

Le Premier-Mai

Le parti socialiste polonais a lancé un manifeste invitant tous les travailleurs à chômer le premier mai. Un autre manifeste menace le mort de quiconque profanera cette journée en commettant des vols ou des violences contre des personnes sans défense.

« Et, pour que j'irais, c'est M. le Préfet qui me met à la fois en défaut le budget départemental et qui est appelé à inviter les communes à présenter leurs budgets en excédent ! »

« Elle sort et, de temps en temps, je m'arrête pour contempler son visage d'ange. »
« Figure-toi bien que malgré tout mon attachement pour elle, je voulais partir avec mon mari, ne pas le quitter si tôt après la preuve de tendresse et de reconnaissance de me donner, et au fond de ce désir, il y avait surtout celui de le récompenser de tant de choses que tu as fait pour moi, de ses dévouements avec lesquels tu es associée ma tante en la lui confiant. »
« Tu as été mon bon ange, ma chère Renée, mon ange gardien, et en vérité sans toi je ne sais pas ce que je serais devenue. »
« Aussi sois bien certaine que notre amitié durera éternité de notre vie. »

Congrès Maçonique

Marseille, 30 avril. — Un congrès des loges maçonniques du Midi se tient en ce moment à Marseille. Divers vœux politiques ont été émis, notamment que l'article 4 de la proposition de loi sur la séparation adoptée par la Chambre assure, par des dispositions précises, l'indépendance de la justice française vis-à-vis de la hiérarchie religieuse, et que les députés maçons et ceux qui se réclament du bloc présent sans retard, dès la rentrée, l'initiative d'un amendement qui annule l'article 4 de la loi sur la séparation et à poursuivre le vote du projet dans un sens qui rompe définitivement toute relation de l'Etat laïque avec le pouvoir temporel.

Chronique Electorale ELECTIONS MUNICIPALES d'Armentières

Candidates du Parti Ouvrier Armentierois adhérent au Parti Socialiste unifié de France

DAUBERNEZ, ancien maire ;
CAIGNET Léon, receveur d'octroi en retraite ;
CASTELAIN Jean, débitant ;
CARRY Nicolas, quincaillier ;
CLAISSE Charles, ancien cons. municipal ;
COUSSEMENT Ernest, commerçant ;
FACHEUX Edouard, asc. c. mun. c. prod. ;
FAURGEU Valentin, débitant ;
FONTAINE Henri, représ. de commerce ;
FREMEAUX Benoit, tisseur ;
FONTAINE Joseph, employé ;
GENTILHOMME Désiré, épicierr-cantonnier ;
HILSBERGE Victor, asc. cons. municipal ;
HOSDEZ Modeste, peintre ;
LEFFEVRE Jules, ancien cons. municipal ;
LESAGE Jules, épicierr-cantonnier ;
MADOUX Alexandre, journalier ;
MAYEUX Gustave, menuisier ;
ORBAY Modeste, charbonnier ;
OSTY Adolphe, employé ;
PETIT Henri, journalier ;
POTTIER Henri, ancien cons. municipal ;
RYVOLA Moïse, publiciste ;
RYVOLI, anc. cons. mun. c. prod. ;
SOMON Jules, ancien cons. municipal ;
VANDERMAESEN Louis, commerçant.

Déclaration de Principe

Les candidats du Parti Ouvrier Armentierois adressent aux électeurs l'appel suivant :

CITOYENS,
Le Parti Ouvrier Armentierois, adhérent au Parti Socialiste Unifié, a décidé de présenter à vos suffrages, une liste de « Travailleurs » et de « Petits Commerçants », avec un programme de réformes et de revendications tel que l'ont fixé les derniers Congrès du prolétariat organisé.

Comme nous l'avons maintes fois déclaré, notre Parti ne s'inspire que d'idées généreuses et conciliantes à l'endroit des autres fractions.